

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4064 - Lundi 14 Février 2022 - Prix : 200 Fc

DIALOGUE INTER-COMORIEN :

Les lieutenants de Mouigni Baraka y vont



Des cadres du parti de Mouigni Baraka vont au dialogue national .

CARBURANT :

Les prix à la pompe pourraient augmenter

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Février 2022**

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : 04h 53mn

Dhouhr : 12h 25mn

Ansr : 15h 52mn

Maghrib: 18h 40mn

Incha: 19h 54mn



ENVIRONNEMENT MARIN

Le « One Ocean Summit », un sommet au chevet des mers et des océans

Du mercredi 9 jusqu'au vendredi 11 février s'est tenu à Brest en France, un sommet consacré aux océans. Des chefs d'Etat ou de gouvernement étaient présents à ce « One Ocean Summit », voulu par le président Emmanuel Macron dans la continuité des quatre rencontres sur le climat « One Planet Summit », organisées par la France depuis 2017. Le ministre de l'Environnement Houmed Msaidié était présent à la rencontre de haut niveau lors de la clôture.

L'idée de cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, aurait germé à Marseille en septembre 2021, lors du Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature. L'océan pourrait presque passer pour un nouveau venu à l'agenda des grandes conférences internationales sur l'environnement, et voilà qu'il opère une percée remarquable en 2022.

Cette année, il constituera l'ordre du jour d'au moins six grands rendez-vous. Reflet tout à la fois

d'enjeux géostratégiques grandissants, de la prise de conscience des bouleversements en cours sous le coup du changement climatique et des convoitises que ses ressources éveillent. Les océans occupent 70% de la surface du globe et jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ils nourrissent les populations, abritent de nombreuses espèces. Les ONG, politiques et scientifiques et entrepreneurs attendent des annonces fortes, même si certains regrettent que des questions aussi essentielles que la surpêche ne soient pas à l'ordre du jour.

Par ailleurs, il a été noté que la pollution plastique a atteint "toutes les parties des océans" et menace la biodiversité marine « du plus petit plancton à la plus grosse baleine », d'après l'ONG internationale WWF qui appelle à s'engager rapidement vers un traité sur les plastiques. Chaque année, entre 19 et 23 millions de tonnes de plastiques arrivent dans les eaux de la planète, dont une bonne partie finissent en mer.

Les négociations concernant un texte sur les océans, commencées



Le ministre Houmed Msaidié arrivant au sommet One ocean.

en 2018 mais interrompues par la pandémie, portent sur quatre domaines : la création d'aires marines protégées, les ressources génétiques marines et le partage de leurs avantages, la réalisation d'études d'impact environnementales, ainsi que le renforcement des capacités et les transferts de technologies notamment vers les pays en développement.

L'ONU mène depuis des années

des négociations pour réguler la haute mer, cet espace maritime situé au-delà des zones économiques exclusives (ZEE) des États, qui couvre la moitié du globe. Ces négociations cruciales sont sur le point d'aboutir. Un traité international devrait être signé à New York, en mars 2022. Les trois jours d'échanges, qui ont rassemblé 41 États, des représentants de la société civile et des entreprises, ont permis de for-

muler les « Engagements de Brest pour l'océan », un document qui synthétise les principales mesures actées pour protéger la biodiversité, la ressource et l'exploitation des océans à l'échelle de la planète. Par ailleurs, le principe d'un « One Island Summit » a été acté. Il pourrait se tenir à Tahiti d'ici 2023.

Mmagaza



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moroni, le 14 janvier 2022

Le Forum des Partenaires au Développement (FPaD) en Union des Comores a tenu sa troisième réunion le 9 février 2022, à la résidence de l'Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite, S.E. Dr. Atallah Al Zayed, en la présence d'un représentant du ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, chargé de la Diaspora.

Le Forum a réaffirmé son engagement à continuer à accompagner le développement durable des Comores, tel qu'articulé dans le Plan Comores Émergent 2030. Les partenaires au développement exhortent le gouvernement à mettre en place les mécanismes de mise en œuvre du PCE pour une coordination harmonisée de l'aide au développement et l'accélération des objectifs de développement durable à

l'horizon 2030.

Le Forum a également réitéré son soutien à l'appel du Président de l'Union, S.E. Azali Assoumani à un dialogue national inclusif et sincère, crucial pour la construction de la cohésion sociale et la préservation de la paix et de la stabilité des Comores. Le Forum encourage toutes les couches socio-politiques du pays à participer au dialogue national, une initiative capitale pour le développement et la stabilité de la nation comorienne.

Les membres du FPaD ont décidé de se réunir en mai 2022 prochain, et de poursuivre leur approche intégrée pour soutenir le programme de développement de l'Union des Comores.

DIALOGUE INTER-COMORIEN :

Les lieutenants de Mouigni Baraka y vont

Les leaders du parti RDC tendance Mouigni Baraka appellent à soutenir le dialogue inter-comorien qui sera ouvert le 28 de ce mois. Une décision qui prend le contrepied de la position de leur leader historique l'ancien gouverneur de Ngazidja Mouigni Baraka Saïd Soilihi qui, lui, jusqu'à preuve du contraire, s'y oppose farouchement.

Ils se sont réunis autour de ce qu'ils appellent Mouvement pour le renouveau de la démocratie aux Comores. Cette appellation en lieu et place du RDC dont ils

s'arrogent la légitimité malgré les décisions de justice qui ont toujours donné raison au clan rival conduit par Djae Ahamada Chanfi, est loin d'être fortuite. L'on comprend aisément que la troupe conduite par l'ancien député d'Itsandra Hamanvou Oumouri Mmadi Hassani qui a, soit dit en passant, accueilli dans son fief le meeting du vendredi dernier, prend acte de la décision de son leader Mouigni Baraka Saïd Soilihi et ne peut donc pas engager le parti.

« Une opposition doit contester, se révolter. Mais elle doit aussi et surtout avancer des propositions »,

a réitéré Mohamed Soulé Islam alias Goulamali, comme pour s'en prendre indirectement à ceux qui optent pour la politique de la chaise vide malgré les enjeux. « Chaque personne jouit de sa liberté d'opinion, de la liberté de défendre ce qu'il croit juste. Nous sommes une opposition constructive. Nous défendons des idées. Jamais nous n'adopterons des méthodes mesquines. Par ailleurs, nous ne reculerons devant rien car un homme politique se doit de prendre part aux rendez-vous politiques de son pays, les élections et le dialogue en l'occurrence ».

Si une partie de l'opposition garde encore un mauvais souvenir des Assises nationales de février 2018 au cours desquelles elle a dû claquer la porte, les lieutenants de Mouigni Baraka estiment que cette réaction était une « erreur à ne plus reproduire ». « Les Assises ont été faites sans nous. Cette fois, nous allons prendre part pour le bien-être du pays. Le dialogue c'est entre plusieurs personnes. Nous allons participer au dialogue inter-comorien. Nous avons déjà envoyé nos propositions, voire un projet de loi à la Coordination [chargée de conduire les travaux dudit dialogue]. Donc

nous y allons pour défendre nos idées », enchaîne l'ancien commissaire aux Finances sous Mouigni Baraka. Pour rappel, une grande partie de l'opposition boycotte le dialogue arguant que le pouvoir ne veut pas accéder aux préalables comme la libération des prisonniers politiques. De son côté, le gouvernement se défend disant qu'il ne peut pas mettre la charrue avant les bœufs car tous les sujets, y compris donc les prisonniers politiques, seront les bienvenus à la table ronde.

Andjouza Abouheir

AFFAIRE DES 50 KILOS DE LINGOTS D'OR :

Yasser Assoumani réclame une mise en liberté provisoire

Le directeur général des aéroports des Comores Yasser Ali Assoumani, impliqué dans l'affaire de trafic de 50 kilos de lingots d'or, a introduit par le biais de ses avocats une demande de mise en liberté provisoire malgré les lourdes charges pour lesquelles il est mis en détention provisoire depuis début janvier.

Vendredi dernier, les avocats de Yasser Ali Assoumani, directeur général des aéroports des Comores impliqué dans le trafic de 50 kilogrammes de lingots d'or à l'aéroport de Hahaya, ont annoncé à la presse avoir formulé une demande de mise en liberté provisoire en faveur de leur client. Lesdits avocats ont dit estimer que l'affaire a pris une autre tournure depuis « l'extradition » des deux Malgaches Pierre Stenny et Azaly Failaza. L'état de santé du mis en cause est parmi les principaux argu-

ments brandis par la défense qui s'interroge si leur client est réellement un « co-auteur » ou un « complice ». « Nous sommes sereins », devaient-ils assurer aux journalistes, avant d'expliquer la raison de cette étalage de quiétude : « Lors de l'instruction, notre client a montré qu'il est blanc comme neige dans cette affaire et ceci avec des éléments vérifiables », a affirmé Me Fatoumia Mohamed Zain, déplorant qu'« il y a des irrégularités quelque part vu la garde-à-vue en question mais également le risque qu'une partie de la vérité ne sera jamais connue » par le fait que le gouvernement comorien ait rendu aux autorités malgaches Pierre Stenny et Azaly Failaza avant la fin des enquêtes.

Les avocats de celui qui n'est toujours pas démis de ses fonctions de directeur général des aéroports des Comores semblent avoir plus d'une corde à leur arc. Ils brandissent, cette fois, l'argument relatif à



Les avocats de Yasser Assoumani.

l'état de santé « dégradant » de leur client pour appuyer leur demande. « Nous avons essuyé un refus pour l'hospitalisation dans un lieu adéquat vu les conditions hygiéniques [déplorables] en milieu carcéral. D'ailleurs, il y a quelques jours son état s'est détérioré. On a été obligés de le placer au dispensaire de la prison », dénonce de son côté Me Hadji Chabani, qui, avec sa collègue, est loin de lâcher prise. En effet, ils ont

saisi la Chambre d'accusation pour tenter de forcer leur destin, du moins celui de leur client. « Lors de l'instruction devant le juge, notre client a montré qu'il n'a pas de lien avec cette affaire. Ce qui nous donne davantage de détermination ». Les conférenciers affirment avoir « épluché tous les procès-verbaux » des personnes impliquées dans cette affaire. Un travail qui n'a fait, selon eux, que renforcer encore plus leur

espoir quant à une suite favorable à leur requête.

Rappelons que c'était mardi 28 décembre dernier à 6h du matin que la gendarmerie a arrêté trois individus en possession de 50 kilos de lingots d'or à l'aéroport de Hahaya. Les trois comparses, deux Malgaches et un Comorien, étaient sur le point de s'envoler pour Dubaï à bord d'un jet privé arrivé du même pays depuis la veille. Deux jours plus tard, l'enquête de la gendarmerie a permis l'arrestation d'autres suspects, dont Yasser Ali Assoumani cité par un des prévenus malgaches. Ce dernier a d'ailleurs affirmé que le directeur général des ADC est « un type gourmand qui demande 20 millions de francs [comoriens] pour chaque cargaison ». Des accusations parmi tant d'autres dont le mis en cause aura certainement du mal à se laver.

Andjouza Abouheir

CARBURANT :

Les prix à la pompe pourraient augmenter

Le gouvernement envisage une augmentation des prix du carburant. Une hausse qui sera la première du genre depuis bientôt 6 ans, est influencée selon les autorités par l'augmentation du prix du baril et tant d'autres paramètres.

La décision n'est pas encore entérinée mais les études menées jusqu'à maintenant tendent vers la hausse des prix du carburant. En effet, les départements concernés ont convenu que l'inflation du carburant au niveau international aura des répercussions au niveau des Comores. La demande étant de plus en plus forte que l'offre, les prix augmentent mécaniquement sans oublier les tensions auxquels font face les pays producteurs. C'est du moins ce qu'a essayé de nous expliquer une source autorisée joint

par nos soins.

Un des plus importants entrepreneurs locaux, Mahamoudou Ali Mohamed qui est le gérant de CBE, réserve un accueil mi-figue, mi-rai-

sin à cette décision. Pour cet ancien président de l'organisation patronale Nouvelle Opaco, dans un contexte de gestion rationnelle, les entreprises qui consomment beaucoup de carburant

comme la sienne ne pourraient qu'adopter une attitude compréhensive avec cette intention d'augmentation du prix du carburant. Seulement, « nous n'avons jamais connu de gestion rationnelle avec ceux qui ont été en charge de cette activité dans notre pays ».

« Je me rappelle quand le cours mondial du pétrole avait dépassé les 100 \$ US le baril, notre société nationale la SCH, réalisait une marge brute de plus de 20%, l'équivalent de plus d'un milliard de nos francs par bateau d'approvisionnement. Dans les circonstances actuelles, ce qui a été laissé dans les bas de laine doit aujourd'hui servir à garantir un niveau minimum de pouvoir d'achat à notre économie sans venir alourdir encore les soucis », poursuit-il.

Avec l'augmentation des prix envisagée, M. Mahamoudou qui,

rappelons-le, a eu à conduire avec brio le mouvement de grève des commerçants en janvier 2021 pour protester contre les tarifs douaniers jugés exorbitants, prévient qu'« il ne faudrait pas s'étonner de voir une hausse potentielle du carburant venir se répercuter sur le pouvoir d'achat des Comoriens ». Nous avons essayé de joindre le syndicat des transporteurs Wsukani wa Masiwa, sans succès. Pour rappel, c'était en juin 2016 que le gouvernement avait revu à la baisse les prix des produits pétroliers. Le prix du litre du pétrole lampant est passé de 350Fc à 250Fc, le gazole de 550Fc à 450Fc, et l'essence de 650Fc à 600Fc. Les prix des produits alimentaires avaient parallèlement connu une baisse significative.

Andjouza Abouheir



SANTÉ PUBLIQUE

Où en est-on avec le dispensaire de Djoiezi ?

Construit en 2014 sous le régime Ikililou, le dispensaire de Djoiezi bien équipé arrivait à assurer les soins de base de la population locale. Deux ans plus tard, la structure a été vandalisée et incendiée par des inconnus. L'enquête n'a rien donné jusqu'à ce jour. Ce qui était un joyau sanitaire pour la population de Djoiezi est devenu aujourd'hui un dortoir des oiseaux.

Qui sont ces criminels auteurs de l'acte de vandalisme et d'incendie du dispensaire de Djoiezi ? Quelles ont été leurs motivations ? Des questions qui restent jusqu'à ce jour sans réponse depuis bientôt 6 ans. L'enquête de la gendarmerie n'a

rien donné de consistant.

Situé à Mahourani, en haut du terrain de football de Djoiezi, ce dispensaire est complètement passé aux oubliettes. Il a été construit en 2014 sous le régime de l'ex-président Ikililou Dhoinine pour subvenir aux besoins urgents de la population. A cette époque, la structure était bien équipée. Il y avait même un fauteuil dentaire qui avait fait l'objet de remous entre le CHRI de Fomboni qui n'en avait presque pas et le dispensaire de Djoiezi.

Toute sorte de consultation sanitaire de base s'effectuait dans ce dispensaire. Pour assurer la prise en charge des patients, quatre services de santé y étaient installés. À savoir, le laboratoire, la maternité, l'urgence et la médecine. « C'était docteur



Le dispensaire de Djoiezi.

Mohamed Anthoy, le médecin chef qui travaillait dans ce petit dispensaire. Avec son équipe, ils faisaient du bon boulot, le laboratoire donnait des bons résultats.

Deux ans après, en 2016, tout

est parti en fumée, certains matériels volatilisés avant même l'incendie. Ce bâtiment de 8 pièces est transformé en un véritable dortoir d'oiseaux. Aucune initiative de relancer ce dispensaire n'a été prise,

pourtant il avait joué un rôle indispensable auprès de la population.

« C'est triste de voir une telle structure réduite à néant » regrette le chef du village de Djoiezi Abdoul-haniyou Assane. En attendant, plusieurs jeunes de la localité font la médecine dans les universités internationales. De Cuba, en passant par la Guinée et le Soudan jusqu'à Madagascar, pas moins de 6 étudiants sont en fin de formation en médecine. N'est-ce pas l'occasion de relancer cette structure afin de contribuer à la couverture sanitaire universelle et à l'amélioration de la santé pour tous tant prônées par les autorités de l'État ?

Riwad

VACCINATION À NGAZIDJA :

Trois jours de rattrapage pour trois districts

Les résultats ne sont pas satisfaisants à Ngazidja. Encore trois districts sont appelés aux rattrapages ce lundi. Il s'agit des districts de santé de Mbadjini-Est, de Hammamet-Boinkou et Oichili-Dimani.

Avec des résultats passables, la direction régionale de la santé de Ngazidja se doit de redoubler d'effort et passer au rattrapage. Lancé depuis le 26 janvier dernier, la campagne de neufs jours avait comme objectif d'atteindre au minimum 80% de la population cible. Malheureusement, les résultats ne sont pas satisfaisants. La directrice régionale

de l'île Siti Foutoum Ahmed Sagaf a expliqué qu'au moins trois districts sont à la traîne. Il s'agit de Mbadjini-Est avec 383 personnes non vaccinées, 162 pour Hammamet-Boinkou et 40 personnes d'Oichili-Dimani. « Avec l'implication de tout un chacun, on peut rattraper ce retard », dit-elle.

Cette session de rattrapage va démarrer ce lundi 14 février pour s'achever mercredi 16 février. D'après le responsable de la surveillance épidémiologique Dr Moussa Elamini, l'on peut considérer une personne comme étant vaccinée, si elle présente le schéma complet de vaccination, c'est-à-dire

les deux doses. « Nous lançons un appel aux personnes qui n'ont pas reçu les deux doses, de se rendre dans les sites de vaccination afin d'avoir un schéma complet et se prémunir contre des formes graves de la maladie », précise-t-il. A ce jour, le chiffre des personnes ayant reçu un schéma complet à Ngazidja est de 152.206 personnes soit 67% de la population cible à vacciner.

Rappelons que le gouvernement avait mis la barre très haute pour atteindre son objectif. Ce dernier avait mis les bouchées doubles en fin d'année en offrant cinq jours de mobilisation sociale pour accélérer cette ultime vacci-

nation. Le chef de l'État s'était approprié cette campagne en faisant des tournées de sensibilisation afin de montrer l'importance de la vacci-

nation. Et jusqu'à ce jour, le vaccin est le seul moyen de se protéger de la covid-19. Et c'est ainsi que l'État a mobilisé tous les moyens néces-

saires pour faire vacciner la population dans son ensemble et atteindre l'immunité collective.

Andjouza Abouheir



Les responsables de la vaccination à Ngazidja.




COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Février 2022

Nous déplorons la désinformation orchestrée par Comores Telecom apparue dans la presse papier et digitale depuis 48 heures. Nous nous étonnons ainsi de la divulgation d'une correspondance privée du Directeur Général de l'ANRTIC dans les médias.

Il y a lieu de rappeler que la politique de régulation et de diminution des avantages octroyés aux Consommateurs, dont Comores Telecom est à l'origine, a à plusieurs reprises été dénoncée et contestée par Telco, depuis 2017. Devant les pressions oppressantes assorties d'annonce de sanctions répétées par l'ANRTIC depuis 2019, nous nous sommes soumis à la mise en place de cette régulation en fin 2020. Cette régulation a immédiatement causé une hausse des prix, au détriment des Consommateurs.

En vertu de l'égalité de traitement de tous les Opérateurs, ces règles devaient pourtant être strictement et régulièrement respectées et appliquées par les deux Opérateurs sous la responsabilité de l'ANRTIC. Or, force est de constater que l'ANRTIC n'a pas été en mesure de constater les manquements répétés de Comores Telecom, qui continue d'ignorer ces règles, ce que nous avons d'ailleurs déjà souligné dans un précédent communiqué publié par Telco en septembre 2021. Dans ce cadre et dans un souci d'application de la concurrence loyale, Telco est dans l'obligation de saisir le Régulateur à chaque violation par l'autre Opérateur des règles en vigueur en la matière, mais sans que cela n'aboutisse à des actions ou sanctions prises par le Régulateur.

Nous regrettons ainsi que les agissements de l'ACTIC, dans ce qui peut s'apparenter à un « acte de candidature » à ciel ouvert pour accéder au Conseil d'Administration de Comores Telecom, en tentant de rejeter à Telco la responsabilité relative à la diminution des avantages pour le Consommateur. Avec de tels agissements, l'ACTIC incite même les Opérateurs à ne plus respecter les décisions prises par le Régulateur.

TELCO S.A

Service client : 400
www.telma.km



Le Choix N°1

INTERVIEW / SAÏD ALI SAÏD ATHOUMANE, LE PRÉSIDENT DE LA FFC

"Il n'y a pas une urgence à ce qu'il y'ait tout de suite un nouveau SG"

Saïd Ali Saïd Athoumane patron de fédération de football

Le président de la FFC, Saïd Ali Saïd Athoumane s'est confié à La Gazette pour parler de l'actualité post-CAN et des perspectives à court terme. Il revient aussi sur les violences survenues récemment dans différentes pelouses de Ngazidja mais aussi du poste de secrétaire général de la FFC laissé vacant il y a peu.

Question : On ne va pas revenir sur les nombreuses polémiques soulevées après notre participation à la CAN. Seulement, une question revient inlassablement sur le devant, c'est celle de l'équipementier Macron. Pourquoi les maillots des cœlacanthes n'ont pas été mis en vente au pays ?

Saïd Ali Saïd Athoumane : Je pense que nous étions focalisé sur la préparation de l'équipe qui nous a coûté énormément d'énergie et de temps. Pour ce qui de la mise en vente, il fallait mobiliser des fonds plusieurs mois avant dans la mesure où notre équipementier a d'autres engagements avec des clubs et des sélections en Europe. Donc il y'avait des délais de factures qu'il fallait respecter pour que la commande et surtout la quantité soit à la hauteur des exigences. Néanmoins quelques centaines de maillot ont été mis en vente même si ça n'a pas été à la hauteur des attentes des comoriens.

Question : Peut-on espérer que dans un bref délai l'implantation d'un point de vente voir d'une boutique Cœlacanthe aux Comores ?

SASA : Nous sommes en discussion avec notre équipementier dans ce sens. D'ailleurs pour la fenêtre FIFA du mois de mars (21-29), nous espérons organiser des matchs amicaux de préférence à domicile. D'ici là, nous aurions tout mis en œuvre pour que nous ayons en notre possession une quantité suffisante de maillots qui seront mis en vente dans le territoire national.

Question : Quelle est votre appréciation pour cette première participation de notre pays à une Coupe d'Afrique des Nations ?

SASA : Sur le plan sportif, nous sommes pleinement satisfaits du parcours de notre équipe même s'il y'avait possibilité de faire mieux sur ce fameux 8e de finale surtout si nous étions au complet, mais ça c'est une autre histoire. Par contre, notre plus grande satisfaction est incontestablement les valeurs véhiculées (abnégation, détermination, résilience...) par nos joueurs qui ont été salués par la presse internationale et locale. Moi je ne veux pas rentrer sur la polémique mais, quand même c'est curieux que les gens surtout ceux qui étaient au fait des événements préfèrent nourrir les fausses rumeurs en faisant semblant d'oublier les efforts déployés par la fédération pour permettre à des joueurs aux conditions similaires à celles du Cameroun de pouvoir jouer et faire qualifier l'équipe. Nous, on est immunisé face à ces genres de critiques, on a l'habitude de dire chez nous que ceux qui sont en dehors du terrain jouent mieux que ceux qui s'y trouvent. De mon côté je préfère boucher le trou et faire la critique après, c'est ce que j'appelle notion de solidarité.

Question : Nous allons entamer sous peu les éliminatoires de la CAN 2023. Où en sont les préparatifs, en tenant compte du rétrécissement du calendrier international ?

SASA : Nous avons deux possibilités. Soit on organise de(s) matche (s) à domicile soit en Europe durant la fenêtre FIFA du 21-29 mars. Le rétrécissement du calendrier (dû en grande partie à la coupe du monde 2022, ndr) comme vous l'avez rappelé ne nous donne pas beaucoup de possibilités pour organiser d'autres matchs de préparation. Il faut savoir que nous aurons à discuter du 1er au 14 juin 4 rencontres dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2023. C'est beaucoup de travail qu'on doit

abattre en seulement 2 semaines. Pour ce qui est des matchs du mois de mars, l'idéal serait qu'on puisse organiser deux matchs chez nous. Reste à savoir est-ce que nous aurons les moyens financiers d'héberger deux sélections pour un minimum de 3 jours. L'autre possibilité et d'aller en Europe la où se trouve la plus part des joueurs qui évoluent dans les différentes sélections, c'est ce qui facilitera le regroupement.

Question : Où en est-on avec le dossier Amir Abdou, partira ou partira pas ?

SASA : Amir Abdou et sous contrat avec nous, et ce dernier n'est pas arrivé à terme à ce que je sache. Nous venons de sortir de la CAN 2021 et nous rentrons déjà dans les éliminatoires de celle de 2023, notre souci au niveau du Comité Exécutif c'est la stabilité de l'équipe. Donc à notre niveau, nous ne sommes pas du tout pressés de voir le sélectionneur partir. Toutefois si demain pour une raison ou une autre le sélectionneur décidait de partir alors là on en discuterait. Mais jusqu'à maintenant, la question ne se pose pas et il nous a pas signifié de son envie de partir. Donc Amir Abdou reste le sélectionneur des Cœlacanthes.

Question : Le poste de SG est occupé par un intérimaire, jusqu'à quand durera cette situation ?

SASA : Le poste de Secrétaire Général et ses modalités de recrutement sont définis clairement dans les statuts de la FFC. Normalement, c'est le président qui propose un nom (art 41.2), ensuite c'est au Comité Exécutif de valider ou non (art 44.2) la proposition du président. Pour répondre à votre question, il n'y a pas une urgence manifeste à ce qu'il y'ait tout de

suite un nouveau SG. Celui qui occupe l'intérim est un homme d'expérience et quelqu'un qui maîtrise tous les rouages dans le monde du football. En plus d'être un bon administrateur, c'est aussi quelqu'un qui connaît le foot du bout des doigts. Faut-il le rappeler que c'est un commissaire de match de la FIFA. Mais nous pouvons toujours passer par la procédure d'avis de recrutement en collaboration avec la FIFA, mais nous l'avons déjà essayé et ça n'a pas abouti à grand chose car celui qui a été désigné (Stéphane Aboutoïhi) n'a pas eu la confiance du Comité Exécutif au bout de six mois de contrat d'essai.

Question : Certains joueurs au sein des Cœlacanthes sont vieillissants notamment les cadres (Kassim Abdalla, Nadjim Abdou...) Qu'en est-il des discussions pour le renouvellement de générations sans heurter l'équilibre de l'équipe ?

SASA : Nous sommes toujours en discussion et d'ailleurs ça ne s'est jamais rompu. Sauf que, comme vous le savez, ce sont des jeunes qui commencent à peine leur carrière et certains sont à leur premier contrat professionnel, donc il faut aller doucement avec eux. Ce sont des jeunes qui veulent avoir des garanties en termes de temps de jeu dans leurs clubs respectifs avant de s'engager pleinement avec la sélection nationale.

Question : La violence gangrène le football Comorien, et des actions aussi violentes les une des autres ébranlent un peu plus tous les jours l'image du football Comorien. Que préconisez-vous pour y mettre fin ?

SASA : Le problème de la violence n'est pas une affaire qui concerne que les instances (FFC,

Liges, Districs...), c'est un combat de longue haleine qui doit engager tout les acteurs du football. Nous avons des instances juridiques indépendantes dans nos différentes commissions. Si une personne se sent lésée par une décision d'un corps régi par la FFC, elle n'a qu'à porter plainte et demander réparation. La violence ne résout jamais de problème, elle l'amplifie en instaurant une sorte de chape de plomb qui empêche les gens de travailler dans la sérénité par peur de représailles. Il n'y a que par l'éducation que nous pouvons vaincre ce mal qui continue à ronger le sport favori des comoriens. Je pense qu'il faut respecter les arbitres qui font un travail magnifique avec des moyens très limités.

Question : Certaines personnes pointent du doigt le manque d'infrastructures, surtout des terrains pour la plupart sans mesure de sécurité. Que comptez-vous faire pour palier à ces manquements ?

SASA : Nous avons déjà entamé des travaux pour sécuriser un certains nombres de stade, ceci dans le souci de préserver la sécurité des acteurs dans leur ensemble. Certains sont déjà finis comme celui de Salimani Hambu et d'autres le seront dans l'ensemble des trois îles. Mais au delà de cet aspect structurel, je pense que nous devons mettre les moyens pour apprendre aux gens la nécessité de respecter les résultats issus du terrain. Celui qui perd aujourd'hui peut bien gagner demain. En somme, il faut inculquer les supporters la notion de responsabilité.

Propos recueillis par
AS Badraoui

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date : [10/02/2022]

Avis d'Appel d'Offres No: 001-2022

L'Union des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir « un véhicule neuf 4x4 tout terrain de type PICK UP DOUBLE CABINE TROPICALISE ». Ce véhicule est à livrer au siège de l'UCCIA sise à Moroni-port en face du bâtiment de la Société Comorienne des Ports (SCP) dans un délai ne pouvant pas dépasser soixante (60) jours maximum à compter de la date d'attribution du marché.

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres au secrétariat général de l'UCCIA sise à Moroni-port. (324 95 00 ;).

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyen-

nant paiement d'un montant non remboursable de dix mille francs comorien (10 000 kmf).

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au **plus tard le mercredi 23 février 2022 à dix heures et demi (10h 30 mn)** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à deux (2) pour cent du prix de l'offre.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à **l'ouverture, le mercredi 23 février 2022 à 10h 30 mn**, à la salle de conférence de l'UCCIA.

Les offres doivent être valides pendant une période de 30 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

SERVICES COMMUNICATION UCCIA

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

وزارة المالية والميزانية والقطاع
المصرفي

APPEL A CANDIDATURE

Avis de recrutement pour le poste de : Directeur Général (DG) de la Banque Postale des Comores

Faisant suite au Décret présidentiel du 02 septembre 2020 qui annonce la création de deux entités issues de la scission de la SNPSF, le ministère des finances du budget et du secteur bancaire (MFBSB), représentant l'actionnaire unique de la future Banque Postale des Comores souhaite recruter le (la) Directeur(trice) Général(e) de l'entité à créer.

La vision de l'Etat actionnaire est de faire de la Banque Postale des Comores un acteur de référence dans la promotion de l'inclusion financière aux Comores. Pour ce faire, elle aura pour mission d'offrir des produits et services abordables et accessibles à tous les comoriens, principalement à la population exclue du système financier classique.

La Banque Postale devra véhiculer des valeurs :

- * de citoyenneté à travers une offre inclusive,
- * de proximité avec sa clientèle,
- * de confiance en faisant de la conformité et de la transparence son fer de lance
- * et d'innovation en proposant une offre innovante et adaptée aux besoins de sa clientèle.

Description du poste :

Le DG aura pour mandat d'assurer la direction et la gestion de la banque à la lumière des orientations stratégiques établies dans le contrat signé par la banque et le MFBSB. Le DG s'acquittera de la totalité de ses fonctions conformément aux textes réglementaires en vigueur, dont notamment :

- 1- Rendre compte au Conseil d'Administration sur tous les aspects pour lesquels il a été mandaté;
- 2- Travailler avec le Conseil d'Administration dans le cadre du contrat signé entre l'Etat et la Banque en mettant en place les plans d'action, les budgets adéquats, les systèmes et les procédures;
- 3- Piloter une équipe de direction efficace et cohérente pour permettre à la banque de mieux réaliser ses objectifs;
- 4- Savoir appréhender les évolutions à moyen et à long terme qui pourraient affecter la banque, de sorte que celle-ci puisse être constamment préparée / positionnée pour tirer avantage de ces évolutions ou pour minimiser leurs répercussions;
- 5- Gérer la banque de manière efficace et faire en sorte que la stratégie et les plans d'affaires soient effectivement mis en œuvre dans les limites des pouvoirs délégués par le Conseil, que les résultats soient surveillés et déclarés au conseil d'administration et aux comités qui en découlent, et que les objectifs stratégiques et opérationnels soient

atteints;

6- Gérer la banque de manière à créer de la valeur pour l'actionnaire ;

7- Gérer les risques pour le compte de l'actionnaire étatique afin de garantir la sécurité et la solidité de l'institution, ainsi que maintenir la confiance de toutes les parties prenantes;

8- Identifier et communiquer au Conseil, tous les risques significatifs auxquels la banque pourrait être exposée ainsi que les plans et procédures d'atténuation de ces risques;

9- Consolider les réformes engagées et traiter les goulots d'étranglement opérationnels en vue d'améliorer l'efficacité et réaliser les objectifs attendus.

Profil recherché et expériences :

- *Titulaire d'un BAC+5 en économie, banque, gestion, finance ou comptabilité;
- *Expérience professionnelle de 10 ans dans le secteur bancaire ou des services financiers
- *Bonne connaissance de la réglementation bancaire
- *Très bonne connaissance des problématiques de l'exploitation commerciale (réseau, PME – PMI, etc.)
- * Sensibilité aux problématiques de risque et de conformité
- * Parfaite connaissance de l'environnement local du poste
- *La connaissance du mobile money serait un atout
- * Capacité à communiquer et sens de l'écoute
- *Sens de l'organisation et des priorités / rigueur
- * Leadership / Capacité à manager une équipe
- * Capacité d'analyse et de synthèse
- * Bonne maîtrise de l'outil informatique
- * La maîtrise de l'anglais serait un plus.

Par ailleurs, il doit satisfaire à toutes les conditions prévues par la législation en vigueur régissant le secteur bancaire et financier ainsi que le code des sociétés commerciales. Les candidats n'y répondant pas seront éliminés.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures :

Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser par email un CV, une lettre de motivation, vos prétentions salariales ainsi qu'une copie de vos diplômes en précisant en objet «**Recrutement DG Banque Postale des Comores**» à l'adresse suivante : dg.bp@finances.gov.km

La date de clôture des candidatures est le **24 Février 2022 à 23h59.**